



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

*Séance du conseil municipal
Le 7 septembre 2021, 19 heures
Présidée par monsieur Marc-Olivier Labelle, maire*

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
 - 1.1 Ouverture de la séance
- 2. Approbation de l'ordre du jour du 7 septembre 2021**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1 Approbation du procès-verbaux de la séance du 20 juillet 2021
- 4. Gestion administrative**
 - 4.1 Adoption du second projet de règlement numéro 47-24-2021 modifiant le règlement de zonage numéro 47 de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil afin de modifier les dispositions concernant les fermettes et de les autoriser dans le périmètre urbain de Saint-André-Est et de Carillon
 - 4.2 Correspondance
 - 4.3 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022
 - 4.4 Fermeture des bureaux pour la période des Fêtes
- 5. 1er Période de questions**
- 6. Gestion financière**
 - 6.1 Comptes à payer
 - 6.2 Dépôt de la liste des virements bancaires

- 6.3 Dépôt du rapport des achats effectués en vertu de la délégation de pouvoir et engagement financier
- 6.4 Dépôt du rapport budgétaire au 31 août 2021
- 6.5 Embauche de madame Vanessa Bélisle Labelle à titre de secrétaire-réceptionniste
- 6.6 Demande d'aide financière - Tournoi de golf de l'école secondaire Laurentian Regional
- 6.7 Don à la Fondation de l'Hôpital d'Argenteuil pour son tournoi de golf édition 2021
- 6.8 Dépôt d'une demande d'aide financière de 115 605 \$ au volet 2 du Programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux du Conseil du patrimoine religieux du Québec pour l'église Christ Church de Saint-André-d'Argenteuil

7. Transport routier et hygiène du milieu

- 7.1 Mandat à Les Entreprises B. Champagne inc. pour la réhabilitation des six drains du puits 1985
- 7.2 Mandat à la firme BHP conseils pour une étude de conformité du système d'approvisionnement en eau potable

8. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 8.1 DEMANDE DE PIIA-009 – Les paysages d'intérêts identifiés au plan d'urbanisme – Lot 2 625 847, chemin de Brown's Gore
- 8.2 DEMANDE DE PIIA-009 – Les paysages d'intérêts identifiés au plan d'urbanisme – 2341 chemin du Coteau-des-Hêtres sud
- 8.3 DEMANDE DE PIIA-005 – L'entrée est – 480 route du Long-Sault
- 8.4 DEMANDE DE PIIA-005 – L'entrée est – 438 route du Long-Sault
- 8.5 Demande de dérogation mineure # 2021-005 – 300 Terrasse-Robillard - Permettre que la marge avant du bâtiment principal existant soit de 5.11m et ce, contrairement à la disposition de la grille de zonage RNU1-203 du règlement de zonage numéro 47 qui exige une marge avant minimale de 7.6m et permettre que la marge avant du garage isolé existant soit de 5.88m et ce, contrairement à l'article 81 du règlement de zonage numéro 47 qui exige une marge avant minimale de 7.6m
- 8.6 Lots 2 623 515 et 2 625 713 – Recours en vertu de l'article 227 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

8.7 Lots 3 386 261, 3 386 262 et 3 386 263 – Mandat à la firme DHC Avocats pour démolition

8.8 Cession du lot 5 399 835 – Rue des Ormeaux

9. Santé et bien-être

9.1 Aucun

10. Loisirs et culture

10.1 Aucun

11. Sécurité publique

11.1 Démission de monsieur Pierre Ladouceur à titre de directeur adjoint du Service incendie de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil

12. Deuxième période de questions

13. Levée de l'assemblée